

## **Assouplissement relativement aux tabliers de manœuvre pour les commerces du quartier de Saint-Roch**

Projet de Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à plusieurs zones situées dans le quartier de Saint-Roch concernant l'aménagement d'un tablier de manœuvre, R.C.A.1V.Q. 476 (Ajout de l'article 676, quartier de Saint-Roch, district de Saint-Roch - Saint-Sauveur)

---

### **Activité de participation publique**

#### **Consultation écrite**

##### **Date et heure (ou période)**

Du 31 mars au 6 avril 2023

##### **Lieu**

Formulaire en ligne

##### **Activité réalisée à la demande du :**

Conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou

---

### **Projet**

#### **Secteur concerné**

Arrondissement de La Cité-Limoilou, quartier Saint-Roch, rues Saint-Vallier Est, Saint-Joseph Est, de la Couronne, du Pont et Dorchester

#### **Description du projet et principales modifications**

Certaines normes de construction et d'implantation pour l'ensemble de la ville sont difficilement applicables dans les quartiers centraux comme Saint-Roch. Ainsi, un assouplissement est proposé pour certaines rues à vocation mixte et commerciale :

Article 676 : Tablier de manœuvre

Cet assouplissement retire l'obligation aux commerces d'aménager un tablier de manœuvre lorsqu'un quai de chargement est aménagé. Voici les rues et les zones concernées :

- Saint-Vallier Est, zones 12033Mb et 12078Mb;
- Saint-Joseph Est, 12024Mb, 12048Cc, 12031Mc, 12041Mc, 12029Mb et 12056Mb;
- De la Couronne, 12018Mb, 12050Cc et 12031Mc;
- Du Pont, 12020Ma, 12029Mb et 12041Mc;
- Dorchester, 12051Mb, 12016Mb et 12048Cc;
- Charest-Est, 12031Mc (R.V.Q. 3143)

Ce règlement comporte des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

**Documentation disponible sur le site Internet de la Ville de Québec**

<https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/activites/fiche.aspx?IdProjet=507>

---

## Participation

### Conseiller municipal

- M. Pierre-Luc Lachance, conseiller du district Saint-Roch – Saint-Sauveur

### Personne-ressource

- M. Sergio Avellan, conseiller en urbanisme, Division de la gestion territoriale

### Coordination de la consultation

- M. Daniel Leclerc, conseiller en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne

### Participation sur la page web du projet

- 5 visiteurs ont fréquenté la page Internet de la consultation écrite.
  - 0 visiteur n'a consulté la documentation disponible et aucun visiteur n'a apporté de commentaire ou de question.
- 

## Questions et commentaires du public

### Aucun commentaire

---

## Prochaines étapes

Transmettre ce rapport à la Division de la gestion territoriale, à la Direction de l'arrondissement de La Cité-Limoilou et au Conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou.

---

## Réalisation du rapport

### Date

12 avril 2023

### Rédigé par

M. Daniel Leclerc, conseiller en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne